



**Université Paul Sabatier - Toulouse III**

Toulouse, le 19 mars 2012

Depuis quelques jours nous avons le sentiment d'être plongés dans un scénario de film-catastrophe, autour de l'adoption précipitée d'une convention entre l'ANR et le PRES pour la mise en oeuvre de l>IDEX. Nous recevons, par le relais du service communication de notre université, des messages insistants du président du PRES qui semble s'inquiéter du fait que dans plusieurs établissements, comme l'INSA, l'université Toulouse 2, ou dans l'UFR FSI au sein de l'UPS, une volonté s'exprime pour prendre le temps nécessaire à la concertation. Le bruit court que la volonté, exprimée par de très nombreux membres des universités et écoles de Midi-Pyrénées, de réorienter le projet IDEX ferait courir le risque d'une perte du soutien financier. Cette stratégie de l'urgence, sans cesse utilisée pour empêcher qu'une construction collective puisse avoir lieu, est dangereuse. Il n'est pas acceptable que l'on tente de nous imposer, à Toulouse, de signer une convention avant le 15 avril, et cela pour plusieurs raisons.

1) Dans quelques jours auront lieu des élections dans 4 des 6 établissements fondateurs du PRES, et la mise en place des conseils n'aura lieu que quelques semaines plus tard. Le CA du PRES, au mois d'avril, n'aura donc pas d'autre légitimité que de traiter les affaires courantes, ce qui n'est pas le cas d'un dossier aussi important que la convention.

2) Les Conseils d'Administration des membres du PRES doivent impérativement être consultés avant une prise de décision aussi importante. Dans d'autres sites retenus pour des IDEX, comme le PRES Sorbonne Paris Cité, le bureau du PRES a fait le choix de laisser la place à la concertation collégiale : "Il est essentiel de prendre le temps nécessaire à la discussion collégiale dans les instances élues des différents établissements" ([communiqué du 14 mars 2012](#)).

3) Contrairement à ce que laisse entendre le message de Gilbert Casamatta, les premiers financements de l>IDEX et des LABEX ne dépendent en rien de la signature de la convention avant le 15 avril : le Premier Ministre a en effet [annoncé le 13 mars](#) "le versement de 10 M€, sous un mois, aux Initiatives d'excellence (Idex) sélectionnées en deuxième vague, ainsi qu'un préfinancement de 10% de leurs laboratoires d'excellence." Le versement est annoncé dans les tous prochains jours pour les différents sites retenus pour les IDEX.

4) La définition de la convention est un processus nécessairement long puisque parmi les trois IDEX sélectionnés en juillet 2011, seul Bordeaux a signé sa convention (le 7 février 2012).

Les pressions exercées aujourd'hui ne doivent en aucun cas impressionner les membres de l'université Paul Sabatier. Les élections seront le moment du choix entre la poursuite de l>IDEX tel qu'il a été porté jusqu'à présent, avec son périmètre d'exclusion et sa gouvernance dangereuse, et la réorientation de l>IDEX pour construire, ensemble, une université de Toulouse collégiale, démocratique et respectueuse de nos missions de service public. Je m'engage, si les listes "Ensemble" sont majoritaires le 27 mars, à surseoir à la signature de la convention jusqu'à ce qu'une large concertation ait eu lieu.

**Bertrand Monthubert**, pour les listes "Ensemble pour construire l'avenir de notre université".